

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
24 Juillet 2020**

OBJET : Partenariat 2020 avec l'association France Active Provence Alpes Côte d'Azur.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 24 Juillet 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'accorder à l'association France Active PACA une subvention de 175 000 € soit 125 000 € au titre de l'économie et de l'emploi et 50 000 € au titre de l'insertion,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions de mise en œuvre de ces aides jointes au rapport.

La dépense sera imputée aux chapitres 65 et 017 du budget départemental.

À l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**